Travail, Emploi et Solidarité sociale
Québec

Déclaration des associations patronales et syndicales de l'industrie de la construction

Note – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

Les renseignements recueillis dans cette déclaration sont requis pour toute association visée par le premier alinéa de l'article 93.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20).

A Renseignements généraux

Nom de l'association	Monteurs Mécaniciens Vitriers , section locale 135	Année de fondation: 1997
		NEQ: 1 1 6 4 2 3 9 1 6 3
Représentant	Nom de famille (selon l'acte de naissance): Martin — Prénom: Guy	Fonction: Directeur
Adresse du siège social	Numéro: 9671 — Rue: Boul. Métropolitain est	Bureau ou étage: 135
	Ville: Anjou — Province: QUÉBEC	Code postal: H1J 3C1
Téléphone: 514-360-9135 — Poste:	Télécopieur: 514-257-8988	Courriel: gmartin@mmvlocal135.org

Autres places d'affaires *(Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)*

Numéro	Rue	Ville	Province	Code postal

B Renseignements sur les employés

Inscrivez le type de fonction occupée par vos employés ainsi que leur nombre. *(Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)*

Type de fonction des employés	Nombre
Directeur	1
Directeur adjoint/représentant syndical	1
Représentant syndical	1
Adjointe Administrative	1
Nombre total d'employés :	4

C Métiers et occupations exercés par les salariés représentés (si vous êtes une association syndicale)

☐ Tous les métiers ***ou cochez dans la liste :***

☐ Briqueteur-maçon	☐ Électricien	☐ Mécanicien de machines lourdes	☐ Peintre
☐ Calorifugeur	☐ Ferblantier	☐ Mécanicien en protection-incendie	☐ Plâtrier
☐ Carreleur	☐ Ferrailleur	☐ Monteur-assembleur	☐ Poseur de revêtements souples
☐ Charpentier-menuisier	☐ Frigoriste	☐ Monteur d'acier de structure	☐ Poseur de systèmes intérieurs
☐ Chaudronnier	☐ Grutier	☑ Monteur-mécanicien (vitrier)	☐ Serrurier de bâtiment
☐ Cimentier-applicateur	☐ Mécanicien d'ascenseur	☐ Opérateur d'équipement lourd	☐ Tuyauteur
☐ Couvreur	☐ Mécanicien de chantier	☐ Opérateur de pelles mécaniques	☐ Occupations

D Affiliations

Indiquez le nom de toute association à laquelle vous êtes affilié (**A**) ou qui vous est affiliée (**B**). (Cochez la case appropriée.)
(Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)

Nom de l'association	A	B
FTQ-Construction	☑	☐
FTQ	☑	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐
	☐	☐

E Gouvernance

Nom du vérificateur des derniers états financiers: Tremblay, Anthony

Date de fin de l'exercice financier: 2022-02-28 (AAAA-MM-JJ)

Date de la prochaine élection régulière: 2022-10-03 (AAAA-MM-JJ)

☑ J'atteste qu'une copie des états financiers a été transmise gratuitement à tous nos membres.

Mode de transmission : ☐ Envoi postal ☐ Courrier électronique ☐ Lors de l'assemblée générale ☐ Avec l'avis de convocation de l'assemblée générale
☑ Autre, précisez : site internet de la FTQ-Construction

Y a-t-il eu des changements à la constitution ou aux règlements de l'association au cours de l'exercice financier? ☐ Oui ☑ Non

Si oui, lesquels :

E Gouvernance (suite)

Membres du conseil d'administration et du comité de direction (y compris les membres qui ont quitté leurs fonctions au cours de l'exercice financier)
(Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)

Nom de famille (selon l'acte de naissance)	**Prénom**	**Fonctions**	**Départ**
Martin	Guy	Directeur	☐
Gagnon	Carl	Directeur adjoint/représentant syndical	☐
Prince	Yvon	Vice président de l'exécutif	☐
Vena	Charles-Alexandre	Secrétaire correspondant de l'exécutif	☐
Tremblay	Alain	Sergent d'armes	☑
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐
			☐

F Déclaration formelle du président ou du directeur général

Je déclare que tous les renseignements fournis dans cette déclaration et ses annexes, s'il y a lieu, sont véridiques et complets et je comprends que le fait de transmettre sciemment un renseignement faux ou inexact constitue une infraction à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20).

Martin , Guy	Directeur
Nom de famille, prénom (selon l'acte de naissance)	Titre ou fonction du signataire
2022-06-20	
Date	Signature

G Publication et transmission de la déclaration

Publication de la déclaration

La déclaration sera publiée sur le site Internet du ministère du Travail (www.travail.gouv.qc.ca) en vertu du deuxième alinéa de l'article 93.1 de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20).

Transmission de la déclaration

La déclaration doit être acheminée aux coordonnées indiquées ci-dessous, accompagnée des états financiers vérifiés.

Par courrier : *Ministère du Travail, de l'Emploi*
et de la Solidarité sociale
Direction des politiques du travail
200, chemin Sainte-Foy, 5e étage
Québec (Québec) G1R 5S1